

## Objectif

Vous aider dans la rédaction du dossier et vous préparer au passage devant le jury en démontrant les compétences acquises au cours de l'activité professionnelle ou personnelle en vue d'obtenir un diplôme du ministère de l'agriculture.

## Public visé

Tout public

## Financement

Autofinancement  
Compte personnel formation  
Pôle Emploi

## Pré-requis

Totaliser au moins un an d'expérience dans le domaine visé (en continu ou non).

## Modalités

L'accompagnement alterne des phases d'entretien avec l'accompagnateur et de travail personnel. Les entretiens peuvent se dérouler en centre de formation et/ou à distance.

## Dates

Toute au long de l'année (sauf mois d'été)

## Horaires

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

## Nous contacter

Anne-Marie Rives

Téléphone : 04 68 64 01 48  
cfppa.rivesaltes@educagri.fr  
www.eplea66.net



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (V.A.E)

2019-2020  
Réussite : 66%  
Satisfaction : 93%  
Insertion : NC

- Information et conseil
- Aide à la vérification de l'éligibilité de votre candidature – dossier de recevabilité
- Choix du diplôme
- Appui à la mise en relation de l'expérience avec le référentiel professionnel
- Aide à la formalisation du dossier de validation
- Vérification du dossier
- Préparation à l'entretien

## Nos formules d'accompagnement au choix

L'accompagnement débute dès que vous avez obtenu votre avis d'inscription au diplôme par la voie de la VAE. Ceci implique que vous ayez déposé une demande de recevabilité auprès de la DRAAF/SRFD (CERFA N°12818\*02).

Formule de base—**15h00** : mise en place d'un échéancier, aide à l'appropriation du dossier, présentation du référentiel, exploration des expériences, aide à la rédaction progressive du dossier, préparation à l'entretien avec le jury, et sur demande, entretien post-jury.

Formule complémentaire à la formule de base— **6h00** : aide spécifique à la mise en mots  
Accompagnement renforcé : **21h00**

Accompagnement complémentaire (en cas de validation partielle) : **4h00**

## Moyens pédagogiques

Sur réservation, vous pourrez accéder au centre de documentation du centre.

## Modalités d'évaluation

Vous transmettez à l'autorité certificative un dossier en plusieurs exemplaires. Vous passerez un entretien avec un jury. Vous pourrez bénéficier d'une validation totale, partielle ou un refus de validation de la part du jury.

## Nos atouts

Une **professionnelle de l'accompagnement**, membre du réseau VAE du ministère de l'agriculture  
**Expertise—conseil** pour les diplômes du ministère de l'agriculture  
Un **accompagnement personnalisé** (financement) et un **parcours individualisé**  
Etablissement certifié **Qualiopi** et **Qualiformagri**.

